

MAIRIE DE COLOMBIER FONTAINE (Doubs)

PROCES VERBAL DE SEANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL tenue le 11 DECEMBRE 2018

Séance n° 41

Le onze décembre deux mille dix-huit à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal convoqué le 05/12/2018 s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Danièle LEFEVRE.

Présents :

1. Danièle LEFEVRE
2. Olivier BONGEOT (procuration de Gabriella HONORIO ACOLAT)
3. Michel BARLOGIS
4. Nathalie JEANNEY (procuration de Géraldine SPARAPAN)
5. René DJAKONI
6. Roland FRAISSE
7. Liliane FOCK
8. Joël GEOFFROY

Absents excusés : Gabriella HONORIO ACOLAT (procuration à Olivier BONGEOT)
Géraldine SPARAPAN (Procuration à Nathalie JEANNEY)

Absents non excusés : Marielle SIMONIN
Céline HERRMANN
Christophe PRETAT
Eric SAINTVOIRIN

Secrétaire de séance : Nathalie JEANNEY

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du procès-verbal du 20/11/2018
2. Révision du Plan Local d'Urbanisme : présentation et échanges avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
3. Décisions modificatives
4. Tarification 2019 des produits communaux
5. Vente des 18 logements et 8 garages rue des Vergers par la Société Néolia
6. Intercommunalité
7. Informations diverses

Madame le Maire informe que suite à la démission de Matthieu ROGGY, Agnès BAUMANN ne participera au conseil municipal pour raisons professionnelles. Par conséquent, le conseil municipal siègera à 14 personnes dorénavant. Monsieur le Sous-Préfet a été prévenu de cette modification.

Madame le Maire demande si le conseil est d'accord de modifier quelque peu l'ordre du jour puisqu'un représentant de l'Agence d'Urbanisme est présent pour une présentation du dossier Plan Local d'Urbanisme et de commencer le conseil par ce point.

Accord des membres présents.

1/ Révision du Plan Local d'Urbanisme : présentation et échanges avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard

Intervention de Monsieur Philippe BOZON dont l'objectif de cette première réunion est de présenter et échanger avec l'ensemble du conseil municipal concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Madame Constance AUPETIT sera en charge du dossier et conduira la révision du PLU.

Les études devraient commencer dès janvier 2019. Un calendrier des différentes étapes et des réunions à venir a été présenté.

Pour mémoire, Olivier BONGEOT, Michel BARLOGIS, Roland FRAISSE, René DJAKONI, Nathalie JEANNEY et Liliane FOCK font partie du comité de pilotage.

Suspension de la séance à 19h45.

Reprise de la séance à 19h55.

2/ Approbation du compte-rendu du procès-verbal du 20 Novembre 2018

Remarques de Monsieur DJAKONI :

- **Maison médicale** : une personne pour le comité de pilotage ?
Madame le Maire répond que le dossier n'est pas stoppé pour autant. Le Maire et les Adjointes travaillent sur le sujet.
- **Bois : règlement** – Le règlement a été lu en totalité lors du conseil municipal du 20/11/18
- **Pas de note d'accompagnement avec les convocations du conseil municipal.** Madame le Maire a déjà répondu à ce point : il n'y a pas d'obligation pour les communes de moins de 3 500 habitants.
- Demande à ce qu'il fasse partie de la **commission d'appel d'offres** selon l'article L2121-22 du CGCT. A vérifier.
- **Espace partagé** mis à sa disposition en sa qualité de conseiller minoritaire pendant les heures d'ouverture de la mairie.

POUR : 9

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

3/ Décisions modificatives

Budget Général : ECLAIRAGE PUBLIC – FCTVA EN FONCTIONNEMENT

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 615221 (Bâtiments publics)		3 300 €
D 202 (Frais doc. D'urbanisme)	5 500 €	
D 21534 (Réseaux d'électrification)		5 500 €
R 744 (FCTVA)		3 300 €

POUR : 8

CONTRE : 2

ABSTENTION : 0

Budget Eau : REGULARISATION MAINTENANCE ET CHARGES DIVERSES

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 6156 (Maintenance)		5 500 €
D 658 (Charges diverses)		2 000 €
R 7011 (Eau)		7 500 €

POUR : 8

CONTRE : 2

ABSTENTION : 0

Budget Assainissement : REGULARISATION REDEVANCE PMA

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 6378 (Autres taxes & redevances)		3 000 €
D 022 (Dépenses imprévues)	3 000 €	
D 658 (Charges diverses gestion)		3 000 €
R 70611 (Redev. Ass. Collectif)		3 000 €

POUR : 7

CONTRE : 2

ABSTENTION : 1

4/ Tarification des produits communaux 2019

La commission Finances s'est réunie le Mercredi 5 décembre pour étudier la tarification 2019 proposée au vote de ce soir.

◆ Redevance Eau & Assainissement 2019

Après en avoir discuté, le conseil municipal décide de reconduire les tarifs actuels pour 2019 en attendant les résultats des comptes administratifs 2018. A ce moment-là, il conviendra de réévaluer la situation et de proposer une éventuelle augmentation du prix de la redevance assainissement collecte interne si nécessaire.

Partie Eau

Redevance communale Eau **1,92 €**
 Redevance Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau) 0,27 €

Partie Assainissement

Redevance communautaire (annuelle) 9,00 €

Redevance Modernisation des Réseaux (Agence de l'Eau) 0,15 €

Redevance Assainissement Collecte Interne **0,83 €**

Redevance Assainissement traitement (PMA) 1,07 €

◆ **Location compteur** : 9 € pour les particuliers et 18 € pour les entreprises et les immeubles collectifs.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

◆ Occupation Salle Polyvalente

Occupants	Du 16/04 au 14/09 (tarif Eté)		Du 15/09 au 15/04 (Tarif Hiver)	
	Week-End	Semaine (1 Jour)	Week-End	Semaine (1 Jour)
Habitants de Colombier –Fontaine	270	135	320	185
Associations de Colombier-Fontaine	45	25	95	75
Associations reconnues d'utilité publique & CATM le 18/09	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Habitants et Associations extérieurs	680	370	750	420
Caution	500 (salle) 100 (ménage)	500 (salle) 100 (ménage)	500 (salle) 100 (ménage)	500 (salle) 100 (ménage)
Vaisselle	A prix coûtant	A prix coûtant	A prix coûtant	A prix coûtant

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

◆ Autres tarifs

Affouage

✓ Stère à façonner	13,00 €	POUR : 10
✓ Stère à essence chêne	9,00 €	CONTRE : 0
✓ Stère accès difficile	7,00 €	ABSTENTION : 0

Prêt benne communale

- Première utilisation annuelle ** 30 € si déchets identiques et 50 € si déchets divers mélangés
- Deuxième utilisation et suivante(s) ** 40 € si déchets identiques et 60 € si déchets divers mélangés

** + coût éventuel d'enlèvement et de traitement par PMA

Caution de 200 €

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Droit de place

- Marché / foire au mètre linéaire 0.25 €
- Stationnement camion d'outillage 50 €
- Emplacement alimentation 5 € (par jour de présence)
- Emplacement taxi annuel 60 €
- Branchement électrique divers 2 €

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Cimetière

- Concession funéraire
 Prix au m2 30 ans 80.00 €
 50 ans 130.00 €
- Caverne 30 ans 360.00 €
- Alvéole Columbarium 15 ans 460.00 €
 30 ans 760.00 €

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Photocopies

- Normales A4 noir et blanc : 0.30 € (recto)
- Actes Administratifs A4 noir et blanc : 0.30 € (recto)

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Location Salle Associative ou Salle 14 rue du Stade (pour réunion, séminaire, stages... à but lucratif)

15 € de l'heure

POUR : 10 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5/ Vente de 18 logements et 8 garages rue des Vergers par la Société NEOLIA

Par courrier en date du 27 novembre et conformément aux dispositions de l'article L443-7 du code de la construction et de l'habitation, la Direction Départementale des Territoires – Service Habitat Construction Ville – nous demande de lui faire connaître l'avis du conseil municipal sur ce dossier.

Madame le Maire avait déjà parlé de ce dossier lors du conseil municipal du 20 novembre dernier.

Après discussion, le Conseil Municipal, par 10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION émet un avis favorable à ce sujet.

6/ Intercommunalité

Madame le Maire informe le conseil municipal que lors du conseil communautaire du 22/11/2018, dans le cadre du PLH, il a été accordé une subvention de 78 000 € au profit d'Ideha pour la construction de 14 logements sur l'ex champ de foire de Colombier-Fontaine.

Démarrage des travaux : 2^{ème} trimestre 2019

Livraison prévisionnelle : 1^{er} semestre 2021

7/ Informations diverses

- Une salle communale sera mise à disposition des différents candidats aux prochaines élections municipales en temps et en heure.
- Courrier de la Fondation 30 Millions d'Amis pour le refus d'animaux sauvages dans les cirques.
- Dossier de la Falaise rue du Graverot :
 - M. et Mme BLOND : refus par écrit de céder à l'euro symbolique une partie de leur parcelle pour poursuite des travaux
 - Famille DJAIZ : accord de principe donnée par la fille, mais pas d'écrit à l'heure actuelle.
- RDV pris avec Ideha fin janvier 2019.
- Réunion le 30/11 en mairie avec Madame le Maire, Michel BARLOGIS, Nathalie JEANNEY, l'ARS et le Docteur Clément au sujet du cabinet médical, pour poursuite de la création d'un cabinet secondaire.
- Permanence en Mairie le samedi 8 décembre de 9h à 11h pour recevoir les doléances des « Gilets Jaunes ».
- Réunion d'informations en mairie le lundi 10 décembre pour l'utilisation du parking de RT Garage, rue de la Chaiserie par une auto-école pour une piste de moto (apprentissage). Présence de 3 Elus et de 4 riverains.
- Motion émanant du Conseil Départemental relative à l'augmentation des charges pesant sur le fonctionnement du SDIS portée à la connaissance du conseil municipal. La question sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- La commission bois se réunira en janvier pour travailler sur l'attribution de bois aux nécessiteux de la commune.

Clôture de la séance à 21h15